

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

PROVES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 25 février 2025 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Arthur BENOIT, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 19 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS : Arthur BENOIT, Jean-Claude ESCUBES, Mathieu ROUMAT, Caroline MOMBOISSE, Tonia SALAÜN, Christine BERGES, Danièle SARLET, François SABATHE

Absents excusés : Joanne LACAZE, Danièle SARLET, Michel SORIANO

Pouvoir : Mr JACQUART Serge donne pouvoir à Mr BENOIT Arthur

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MOMBOISSE Caroline

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 JANVIER 2025

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : ACCEPTATION PROJET ACHAT PARCELLE AA n° 17 – PRIX D'ACHAT DE LA PARCELLE AA n° 17 – MISE AUX NORMES DE L'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES SUR LA PARCELLE AA n ° 17

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet d'acquisition d'une parcelle cadastrée AA n° 17 située au Village 32550 LASSERAN d'une superficie de 634 m².

Cette acquisition permettrait de réaliser une unité foncière cohérente avec d'autres parcelles communales ;

Monsieur le Maire informe que des travaux de mise aux normes concernant l'évacuation des eaux pluviales doivent être effectués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition de la parcelle section AA n° 17, qui jouxte la salle des fêtes, d'une superficie de 634 m² au prix de 7 000 €, auxquels s'ajouteront les frais d'acte ;
- Les travaux de mise aux normes concernant l'évacuation des eaux pluviales seront effectués dès l'acquisition de la parcelle.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente afférent à cette opération ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette vente.

- Dit que ces dépenses seront inscrites au budget principal 2025

⇒ **Adopte à l'unanimité**

Informations données sur les derniers documents du projet du PLUi.

QUESTIONS DIVERSES

- 1- Candidature à village d'avenir pour un accompagnement en montage de projets de la commune
- 2- VEOLIA installe des compteurs connectés. Signature de deux conventions pour autoriser des antennes relais sur le territoire de la commune.
- 3- PLUi : Document envoyé
- 4- Projet photovoltaïque du lac de la Castagnère. La zone est classée : zone autorisée pour le photovoltaïques. Etude finalisée fin 2025 ou 2026.
- 5- Lotissement : 1 terrain en signature de compromis de vente.
- 6- Gers Numérique : Peut aider à redessiner la carte d'adressage de la commune – sur site QGIS
- 7- Elaboration du budget :
 - Foyer rural : intérêt d'acheter des tapis (2 500 €), stockage possible à la salle des fêtes
 - Plusieurs réunions de présentation du budget en mars
- 8- Commission Impôts : Réunion avant le 11 avril 2025
- 9- Comité Syndical du SICTOM en février 2025
- 10- Problème du chauffage du café maintenant à changer pour améliorer.
- 11- Site de la Communauté de Communes

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00.

Signatures :

Michel SORIANO <i>Absent excusé</i>	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART <i>Pouvoir à Mr BENOIT Arthur</i>
BERGES Christine	SABATHE François	Joanne LCAZE <i>Absente excusée</i>
BENOIT Arthur	Caroline MONBOISSE	SALAÜN Tonia
Mathieu ROUMAT	Danièle SARLET	